



Demande cas par cas

Plan de situation & synthèse – Site: Peynier Rousset

28 août 2026

Plan de situation

Situation du site:



Zone d'implantation du projet



Plan de situation

Evolution du terrain



Image satellitaire 2006-2010 (source: remonterletemps,ign,fr)



Image satellitaire aujourd'hui (source: remonterletemps,ign,fr)

Plan Local de d'urbanisme

Le PLUi DU PAYS D'AIX partie B

Zone classé A, zones à vocation agricoles

Référence:

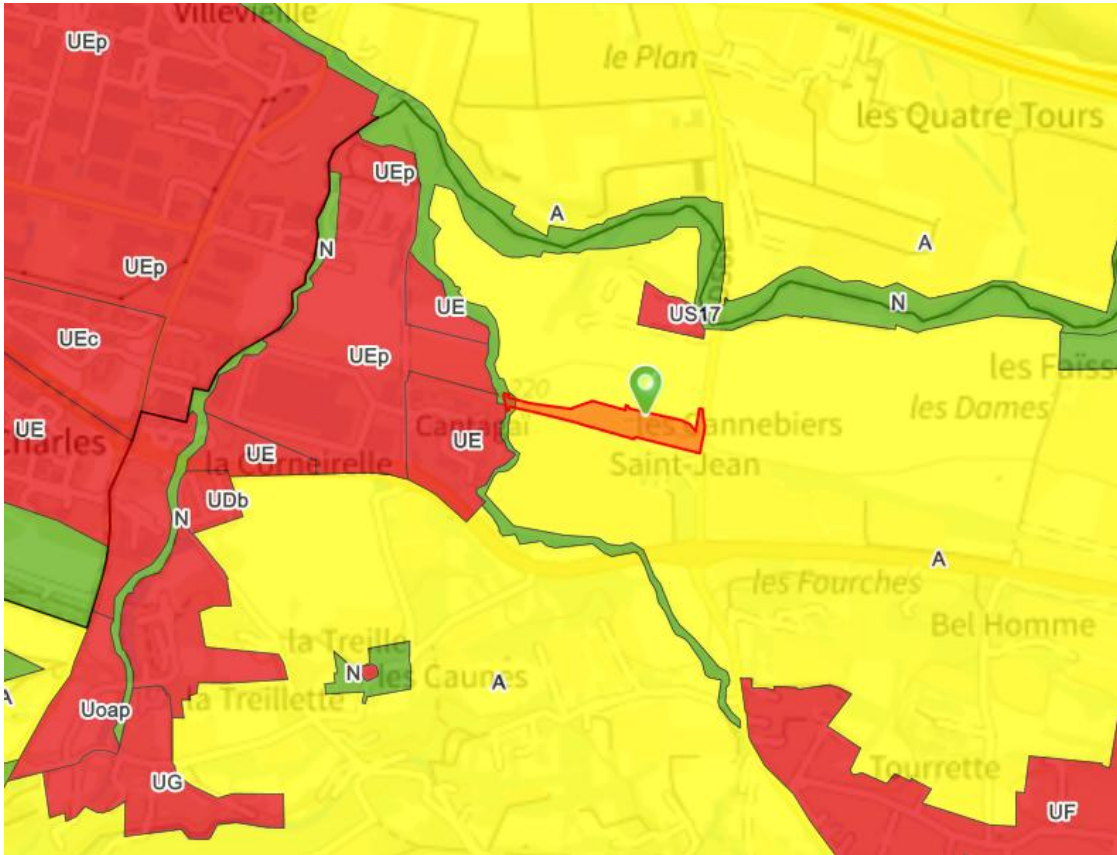
- Le Règlement 4.1 - Partie B du PLUi du pays d'AIX: Les disposition applicables aux zones générales
- Titre V B : section 1 du Disposition particulières applicables aux zones à la zone A

Il est mentionné dans le règlement écrit que:

[1] Dans la zone A, sont autorisés :

- Les constructions et installations de la sous-destination « locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilées », dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

>>> Le projet photovoltaïque est compatible avec le PLUi du pays d'AIX.



Enjeux des habitats sur l'aire d'étude



La carte ci-contre présente les habitats identifiés sur l'aire d'étude. Le tableau détaille leur code EUNIS (European Nature Information System), leur surface et leur enjeu de conservation régional. Les trois habitats recensés présentent un enjeu négligeable. Le rapport en annexe détaille les taxons associés.

Habitat	Code (EUNIS 2012)	Aire (ha)	% de l'aire d'étude	Enjeu de conservation régional
Garrigues occidentales	F6.1	0.74	46	Négligeable
Forêts caducifoliées thermophiles	G1.7	0.68	42	Négligeable
Réseaux routiers	J4.2	0.18	12	Négligeable

Enjeux des espèces



L'analyse bibliographique recense 2458 espèces potentiellement présentes sur l'aire d'étude, dont 86 protégées et 5 relevant d'une procédure devant le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature). Aucune espèce n'est classée en enjeu très fort. Douze espèces ressortent en enjeu fort : 3 oiseaux et 9 espèces de flore. Le détail des taxons figure dans le rapport en annexe

ESPÈCES

POTENTIELLES · CNPN · PROTÉGÉES · ENJEU

GRUPE	N SP.	CNPN	PROT.	NIVEAU D'ENJEU				
 Oiseaux	131	3	53	0	3	12	10	24
 Chauves-souris	12	1	11	0	0	1	2	4
 Mammifères	24	—	4	0	0	0	0	5
 Reptiles	17	—	8	0	0	0	2	1
 Amphibiens	7	—	3	0	0	0	0	0
 Invertébrés	1215	1	1	0	0	3	2	110
 Flore	1048	—	6	0	9	5	1	130
 Poissons	4	—	—	0	0	0	0	0

TF+

F+

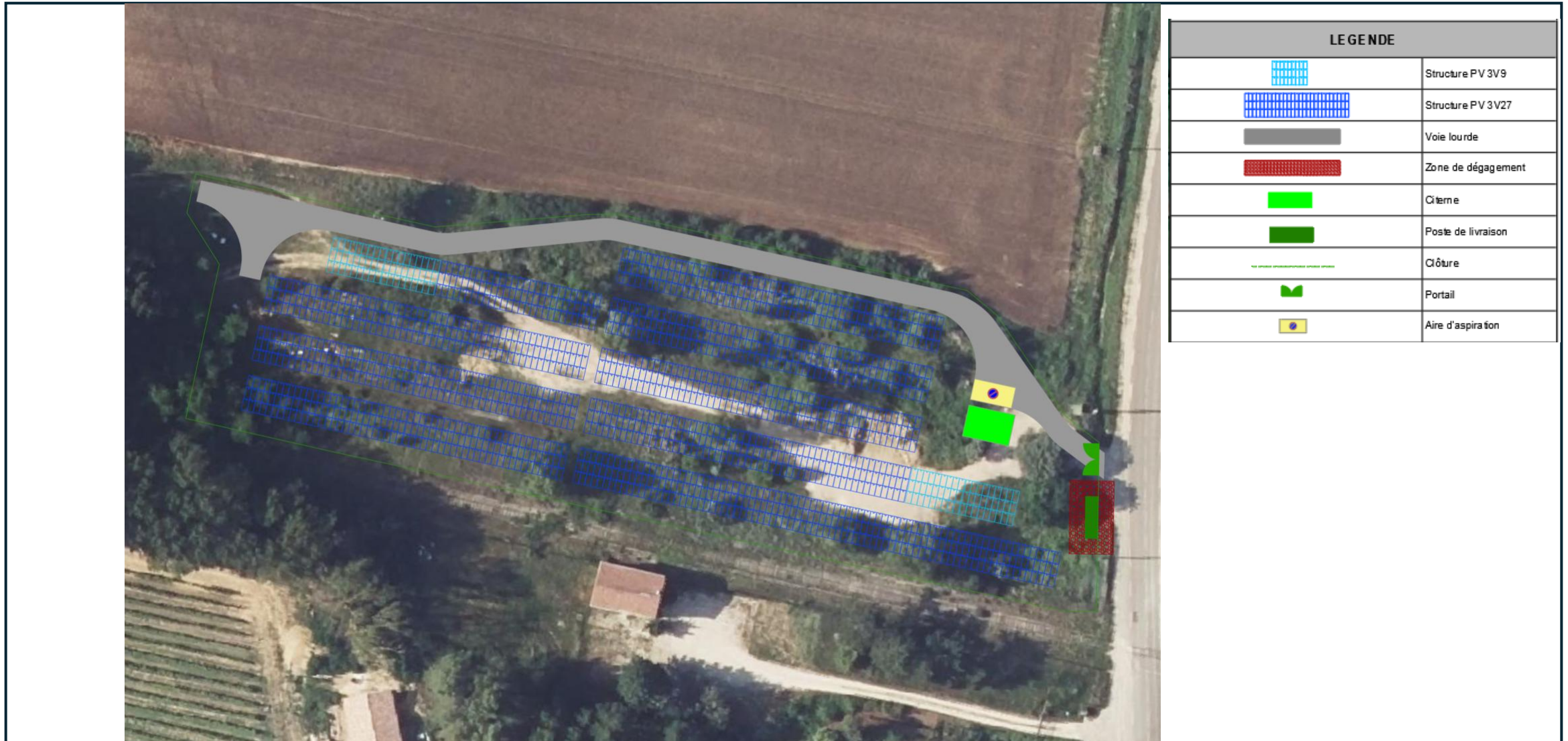
M

F

TF

Plan de situation

Centrale solaire Peynier Rousset



Photographie de la zone d'implantation :

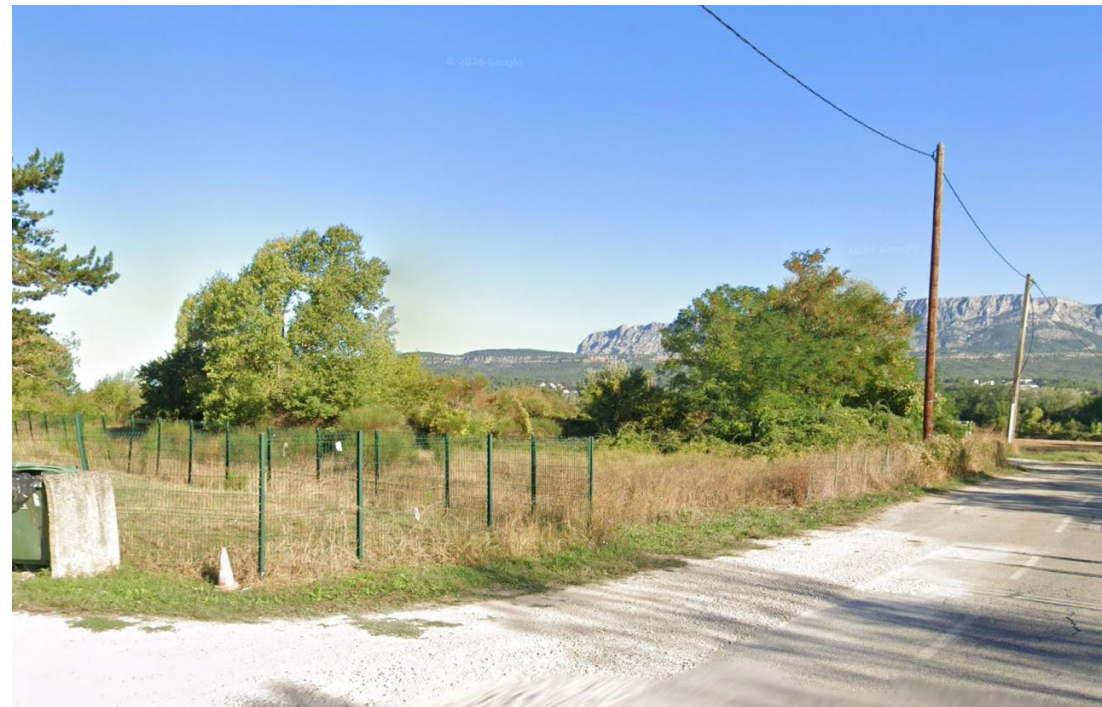


Photographie de la zone d'implantation :

Date: Juillet 2026



Date: juillet 2026



Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Vue 3

Date: juillet 2026



Vue 4

Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Vue 5

Date: juillet 2026



Vue 6